


Voir document graphique n°4.2-B
Plan de zonage / Zone agglomérée
au 1 / 2 500

-  Limites de zone
-  Limites communales
-  Espaces Boisés Classés (EBC)
-  Chemins inscrits au Plan Départemental d'itinéraires de Promenades et de Randonnées

Les zones A sont destinées à assurer la pérennité de l'activité agricole. Seules les constructions en rapport avec les activités agricoles et les équipements publics sont autorisées. Le secteur Ae correspond précisément à l'exercice de l'activité équestre.

La zone N correspond aux secteurs équipés ou non, à protéger en raison soit de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt, soit de leur caractère d'espaces naturels.



DÉPARTEMENT DE L'AISE
Commune de **JUSSY**
Plan Local d'Urbanisme
Document graphique n°4.2-A
Plan de zonage
Ensemble du territoire

échelle : 1 / 5 000

Vu pour être annexé à la délibération en date du : - 7 DEC. 2010

Cachet de la mairie et Signature du maire :

Approuvant le Plan Local d'Urbanisme

 **GEOGRAM** Bureau d'Etudes
16 rue Rayet Liénart - 51420 Witry-lès-Reims
Tél: 03.26.50.36.86; Fax: 03.26.50.36.80
e-mail: bureau.etudes@geogram.fr